



# Au fil de l'actualité

*En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à [marie-christine.rey@grenoble.fr](mailto:marie-christine.rey@grenoble.fr). Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.*

## ●● Musée de Grenoble - Ville

### Cap sur la nouvelle saison !

La préparation de l'exposition Giorgio Morandi se poursuit à distance. En dépit du contexte, le lien est maintenu avec les institutions italiennes, la Fondation Magnani-Rocca près de Parme et le musée Morandi de Bologne, pour permettre à l'équipe du Musée d'apprécier l'œuvre de ce grand artiste italien du XX<sup>e</sup> siècle.

Toute l'équipe est sur le pont pour rendre possible ce premier rendez-vous de la saison :

- la conservation (recherches et sélections d'œuvres, rédaction des textes et notices pour le catalogue, choix des auteur-es et consultation des éditeur-rices, ouverture administrative des dossiers transport et assurance),
- les services techniques et administratifs (programmation des travaux, planification de moyens humains et financiers),
- et les équipes en charge de la diffusion auprès des publics (médiation et communication).

L'heure est aussi à la préparation de la **présentation des collections italiennes** d'art moderne et contemporain « Italia Moderna » qui s'inscrira dans le sillage de l'exposition Morandi : réflexion sur l'accrochage, choix scénographiques, sélection définitive des œuvres. L'équipe du musée travaille aussi à un projet d'édition sur ces collections nécessitant comme toujours recherches, rédactions de notices, commande d'images et coordination éditoriale. L'occasion d'une belle rentrée consacrée à l'Italie.

**Au niveau de la Régie des collections et des expositions**, beaucoup de mouvements sont naturellement annulés, du fait de la fermeture des institutions. Les reports des expositions qui étaient prévues ce printemps sont de plus en plus nombreux : au 9 avril, ce sont 78 œuvres - dont la présentation dans d'autres institutions était prévue - qui font l'objet d'un arrêt de dossier (départ ou retour reportés). C'est donc un **travail de planning et de reporting** qui se fait au quotidien avec de nombreux échanges inter-institutionnels. Les œuvres prêtées par le musée sont conservées dans les réserves de nos collègues qui prévoyaient de les présenter (par exemple : Mattia Preti au Musée Capodimonte de Naples) ou sont réservées pour un calendrier ultérieur, les organisateur-rices repoussant leurs expositions à l'automne (par exemple : Gerbrand van den Eeckhout à Potsdam).

**L'exposition Hors les murs** est différée mais non annulée. Le projet était bien lancé, les œuvres sélectionnées, la jolie thématique « Arbres » validée et déjà bien appropriée par tou-tes les partenaires. L'élan est donc maintenu.

## Voir plus loin - Un temps de réflexion pour toutes les équipes

Renouveler le format et les thématiques des parcours et des ateliers proposés aux publics, mobiliser les ressources pour nourrir le futur site internet dont le chantier s'ouvre... l'équipe du musée y travaille !

---

## ●●● Service social du travail – Ville et CCAS

Vous êtes en situation de handicap ou vous accompagnez un proche en situation de handicap.

### Vous avez besoin :

- d'un temps de répit dans la prise en charge de votre proche adulte ou enfant
- d'une écoute, d'un soutien moral
- d'un mode de garde adapté à votre enfant handicapé, étant en situation de travail
- d'échanger avec d'autres aidant-es
- d'une aide pour faire les courses, aller à la pharmacie...
- d'informations pratiques à proximité de votre domicile....

### Où trouver du soutien pendant le confinement ?

les médicaux-sociaux et membres d'associations sont à votre écoute et répondent à vos questions :

- la plateforme d'information nationale mise en place par le Secrétariat d'État au handicap : <https://solidaires-handicaps.fr/>
- une équipe dédiée aux proches aidants. Écoute téléphonique gratuite au 09 80 80 90 31 de 8h à 22h
- Tous Mobilisés auprès des familles ayant un enfant en situation de handicap. Tél. : 0 805 035 800 du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h et <https://www.grandir-ensemble.com>
- Autisme info service tél : 0 800 71 40 40 ou <https://www.autismeinfoservice.fr>
- des solutions près de chez soi sur <https://www.handissimo.fr>

**La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** continue à traiter les demandes de prestations telles que l'Allocation adulte handicapé (AAH), la Prestation de compensation du handicap (PCH), la Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH).

- Vous pouvez adresser votre dossier par voie postale à Maison départementale de l'autonomie 15 avenue Doyen Louis Weil 38010 Grenoble cedex 1 ou par mèl à : [mda38@isere.fr](mailto:mda38@isere.fr)
- Pour toutes questions urgentes, vous pouvez appeler le 04 38 12 48 88.

---

## ●●● Espaces verts - Ville

Les jardins et les parcs vivent très bien le confinement : l'entretien étant ponctuellement suspendu, les herbes sauvages et pissenlits s'en donnent à cœur joie, **ce qui sublime d'autant** plus les parterres de fleurs qui ont pu être plantés avant le confinement !

---

## ●●● Mobilité-Vie au travail

Au terme de cette 4<sup>e</sup> semaine de confinement, cette situation inédite vient interroger nos pratiques, nos habitudes. Au-delà des nouvelles solidarités qui se sont mises en place, il peut être nécessaire pour certains d'entre vous d'avoir un **espace d'écoute, de soutien et de conseil**.

Que vous soyez agent-es, encadrant-es en télétravail ou pas, la Ville de Grenoble vous propose de **bénéficier d'un entretien téléphonique** d'une durée d'environ une heure, avec des **coaches certifié-es** en appelant pour convenir d'un rendez-vous :

- Isabelle Dezalay au 06 83 44 63 25
- Denis Galotti au 06 70 86 79 01

Elle et il sont joignables jusqu'au **jeudi 30 avril 2020**, entre 11h et 17h.

La liste des noms et prénoms des personnes et leurs fonctions sera transmise au service Mobilité-Vie au travail pour le suivi du dispositif.

Le contenu des entretiens **est confidentiel**.

---

## ●●● Action sociale petite enfance - CCAS

**Initiatives des crèches** : « Restons ensemble pendant le confinement » par l'Équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Charrel.

Quand l'EAJE Charrel a fermé le lundi 16 mars, les enfants, les familles et les professionnel-les étaient un peu désespéré-es par cet « au revoir » sans date pour se retrouver. Rapidement, l'équipe des professionnel-les s'est demandée comment faire pour rester en contact, faire perdurer ce lien précieux entre les enfants, entre les familles qui se croisent quotidiennement à la crèche et **faire en sorte que les enfants ne les oublient pas !**

Comment aider tout un chacun à vivre au mieux cette drôle de période de confinement si inhabituelle pour les grands comme pour les petits ?

Après avoir eu l'aval de la direction, il a été fait le choix **de créer un mur collaboratif** via l'application « Padlet », entièrement réservé aux familles de la crèche et respectant les règles de confidentialité.

Ainsi, les familles ont une surprise chaque jour postée par un membre de l'équipe : comptines ou histoires à succès de la crèche, idées d'activité manuelle ou de psychomotricité, idées de recette gourmande, concours de dessin... De leur côté les parents commentent, mettent des photos et donnent des nouvelles des derniers progrès de leur enfant. **Ainsi les copains et copines de crèche continuent à se voir.**

Les retours des parents sont très positifs. Les enfants demandent le rendez-vous journalier avec la « crèche à distance », en attendant de retrouver la vraie. **Cet espace d'échanges et de liens prend vie**, animé par tou-ttes, professionnel-les et familles. Et bien sûr, rendez-vous est pris à la réouverture pour faire une grande exposition de tous les dessins et autres chefs-d'œuvre réalisés pendant le confinement !

**D'autres EAJE tels que Anthoard, Malherbe, 3 POM** et bien d'autres encore ont également développé leurs propres liens avec les familles. Cela matérialise bien l'engagement des professionnel-les de la Petite enfance !

## **Fonctionnement de la crèche New-York - CCAS**

Dès jeudi 12 mars, nous avons appris la fermeture des crèches et des écoles jusqu'à nouvel ordre. Le 13 mars, nous avons appris la nécessité de proposer une solution de garde pour les enfants des personnels soignants. **C'est au prix d'une mobilisation sans précédent** tout au long du week-end du 14 mars que l'équipe de direction de l'Action sociale petite enfance a organisé l'ouverture de l'EAJE New York dès mardi 17 mars à 6h du matin.

Il est à souligner que tou-tes les agent-es (tous grades confondus) se sont mobilisé-es afin de permettre à ce plan imaginé de se matérialiser.

Les difficultés étaient nombreuses, les incertitudes également mais la mobilisation générale a permis de relever ce défi avec efficacité.

### **Le dispositif repose sur 3 piliers :**

- l'élargissement conséquent des horaires d'accueil (de 6h à 20h30) afin d'offrir une solution cohérente avec les horaires des agent-es hospitalier-es,
- la centralisation par le Pôle accueil Petite enfance de toutes les demandes d'inscriptions,
- la gratuité totale de ce dispositif pour les bénéficiaires.

Chaque agent-e qu'elle-il soit d'entretien, auxiliaire de puériculture, secrétaire et assistant-e, éducateur-riche de jeunes enfants, responsable d'équipement, adjoint-e de direction, directrice ou directeur délégué-e... **a su apporter une contribution précieuse** à la mise en œuvre de ce dispositif dont on peut être fiers.

À ce jour, **25 familles bénéficient de cet accueil et deux familles** ont accès au mode de garde proposé par nos assistantes maternelles.

Depuis, nous avons ouvert notre accueil à d'autres personnels tels que les agent-es du CCAS (soignant-es, agent-es sociaux...), les pompiers, les gendarmes et les policier-es municipales-aux ou nationaux.

À sa manière, la DASPE contribue à la lutte contre la propagation de l'épidémie et les agent-es mobilisé-es **peuvent en être fier-es.**

---

## **●● Lien Petite enfance (DASPE) et Action sociale personnes âgées (DASPA) - CCAS**

En réponse à la crise sanitaire et aux problématiques rencontrées par les agent-es de terrain du CCAS qui assurent leurs missions de service public avec détermination, il a été nécessaire d'imaginer comment **les directions pouvaient être solidaires entre elles.**

Ainsi, très vite après le début de la période de confinement et compte tenu de la fermeture de 27 des 28 EAJE, **un appel à volontariat a été lancé** au sein des équipes de la Petite enfance.

Cet appel, relayé par les responsables d'équipements, a permis d'identifier depuis trois semaines **une quarantaine de professionnel-les** qui sont intervenu-es ou interviennent encore auprès des personnes âgées de nos EHPAD.

Depuis le début de cette phase, nous avons également pris (en collaboration avec la DRH) la décision de **mobiliser massivement les agent-es contractuel-les de la Petite enfance** afin d'assurer des rotations de personnels au sein des équipements destinés aux personnes âgées.

Parce que les conditions de travail ne sont évidentes pour personne, parce personne n'était réellement préparé à un tel dispositif, il faut **rendre hommage à celles et ceux** qui par leur engagement et leur sens du service public contribuent au bon déroulement des opérations.

**Chaque contribution est précieuse** même si elle est de courte durée et les équipes de la DASPE répondent présent au quotidien.

Alors si certain-es d'entre vous souhaitent se porter volontaires, n'hésitez pas à vous signaler sur la **plateforme Aide et solidarité services/agents** Ville de Grenoble et CCAS <https://www.grenoble.fr/1718-recensement-des-agent-es.htm>.

---

## ●● Action sociale personnes âgées - CCAS

### Restauration à domicile

Avec la mise en place du confinement à domicile pour lutter contre la propagation du Coronavirus, les appels au service de la Restauration à domicile (RAD) ont explosé dès le 16 mars !

**Une dizaine de nouvelles demandes** par jour dès la première semaine de confinement soit 50 nouvelles prises en charge à gérer, à répartir sur les sept tournées présentes. Grâce au vivier des remplaçant-es de la RAD, la responsable de la restauration à domicile a pu répondre rapidement au départ des agent-es demandant des Autorisation spéciale d'absence (ASA), une diminution des effectifs n'était pas envisageable alors que les besoins étaient en augmentation.

Très vite, la tournée double s'est transformée en deux tournées simples pour absorber ces demandes. **La Cuisine centrale**, en service minimum, a dû aussi s'adapter pour satisfaire notre demande, toujours plus importante tant au niveau de l'approvisionnement que de sa production tout en respectant les mesures barrières.

**La demande est passée de 327 à 437 repas par jour**, soit plus de 100 repas supplémentaires. Au vu des arrivées, les huit tournées étaient toutes à saturation, les agent-es étaient sous tension, stressé-es face au risque sanitaire pour elles-eux, leurs familles, les personnes âgées livrées... La venue de l'infirmière de prévention, les informant sur le virus et les gestes barrières à respecter scrupuleusement ainsi que la fourniture de masques, de gants, de gel hydro-alcoolique a permis de les rassurer.

À ce stade, l'idée même de stopper les prises en charge est impensable pour un service public.

La mise en place d'une **9<sup>e</sup> tournée était inévitable**. Mais il fallait trouver un véhicule frigorifique et un chauffeur ! **Une solution a été trouvée** : une collaboration avec le service des Sports de la Ville pour le personnel, et le service du Protocole pour le prêt du véhicule. Vive la solidarité ! Les agent-es Ville, éducateurs et éducatrices sportif-ves pour la plupart, avec leurs directions respectives répondent aussi présent-es pour renforcer le temps de l'allotissement (mise en sac individuel des repas au froid) les après-midi, ce qui soulage l'équipe.

Depuis le 31 mars, la 9<sup>e</sup> tournée fonctionne avec **43 personnes livrées** à ce jour, deux agent-es viennent en renfort sur les après-midi et passeront à 4 à compter du 14 avril, renfort très apprécié notamment pendant les grands week-ends avec jours fériés.

Malgré les précautions de distanciation à respecter, les agent-es de livraison assurent bien évidemment toujours **leur rôle de veille sociale** auprès du public. Des jeux de lettres

(mots croisés, mots fléchés etc.) et des textes sont aussi distribués avec les repas. Cette attention est vivement appréciée.

À travers leur travail, leur courage, les agent-es prouvent que même en tant de crise sanitaire le sens du service public - aider les plus fragiles - demeure toujours une valeur importante. **La solidarité entre la Ville et le CCAS permet de renforcer les liens et de mieux comprendre les organisations de chacun-e.**

Un **grand merci** à tou-tes pour avoir répondu présent-es !

---

## ●● Relation citoyenne – Ville

La direction Relation citoyenne s'est organisée à travers le Plan de Continuité d'Activité en fonction des agent-es disponibles sur la période pour maintenir les missions et fonctions essentielles nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité sur l'accueil, le courrier, les activités régaliennes, la vie associative et les familles.

### Accueil des publics

L'accueil téléphonique de la Ville est ouvert depuis le 23 mars de 9h à 13 h tous les jours de la semaine. Les plannings ont été réaménagés pour instaurer un roulement avec deux équipes de 3/4 agent-es en rotation qui travaillent un jour sur deux. Les agent-es réceptionnent les appels entrants - environ 150/jour - et délivrent les informations sur la base des éléments de réponse compilés et disponibles sur le web et dans la base de connaissance. Une synthèse des sujets abordés par les habitant-es est rédigée tous les jours et remontée aux cellules web et coronavirus. La boîte contact de la Ville est triée en télétravail par un-e agent-e.

### Projets ressources

Le service a mis en place les conditions du traitement du courrier (arrivée et départ) de la collectivité avec un fonctionnement en présentiel sur deux jours chaque semaine. Ce qui arrive par la boîte contact est pris en charge et traité par l'équipe assistance Idylle et le système de mise à jour de la base de connaissance et de la rubrique vie quotidienne du site est maintenu et alimenté en coordination avec le centre d'accueil téléphonique et la cellule web. L'affichage réglementaire se fera sur la période d'urgence sanitaire, uniquement de manière dématérialisée et non plus par affichage papier.

### Relations avec le monde associatif

La Maison des associations (MDA) est fermée aux associations et au public. Les associations ont d'elles-mêmes « baissé le rideau » pour quelques semaines, ou télétravaillent. Une petite permanence de deux heures est assurée trois fois par semaine pour ouvrir au facteur qui distribue le courrier aux associations (120 boîtes aux lettres sont à la MDA), pour ouvrir aussi aux quelques bénévoles venant récupérer le courrier, et au salarié de l'Association d'accueil des demandeurs d'asile qui règle des situations urgentes, en général par téléphone. Le régisseur technique a repris ses activités de maintenance de la MDA.

**Pour les associations,** le service demeure à l'écoute via la boîte mël et le téléphone pour toute question liée aux subventions mais aussi et surtout pour les accompagner durant cette crise, grâce aux agent-es qui gardent leurs enfants et télétravaillent !

**Les pages Asso du site de la Ville** (Grenoble.fr/Vie Quotidienne/Associations) ont été mises à jour en intégrant des liens très utiles aux associations, en particulier pour les associations employeuses.

Enfin, **avec l'appui des directions « gestionnaires »** (Sports, Culture, Jeunesse, Santé, Solidarité...), le service essaye d'anticiper la reprise, en allant à la rencontre par téléphone ou mël des associations partenaires pour connaître leur vécu et leurs difficultés actuelles et à venir. Une réflexion est en cours sur le maintien ou non du Forum des sports et de la vie associative du 5 septembre.

## **Plateforme des familles**

L'activité habituelle en direction des familles a été interrompue avec la fermeture des établissements scolaires et des équipements sportifs. Depuis le début du confinement le service et les agent-es sont passé-es en mode télétravail.

Les agent-es **ont numérisé l'ensemble des dossiers** en instance (pré-inscription scolaire, dérogation...) afin de pouvoir les traiter à distance.

Les usager-es ont été invité-es **à transmettre les documents par mël** pour qu'une continuité de service soit assurée (450 réponses ont été apportées par ce canal depuis le début du confinement).

**La facturation** (période novembre-décembre) a pu être traitée avec des adaptations sur les modalités de paiement. Les factures seront transmises par mël pour un paiement en ligne. Dans le contexte, **une souplesse a été introduite** pour les familles avec possibilité de demander un échancier de paiement, et une procédure simplifiée a été mise en place pour les familles bénéficiant d'une prise en charge du département (la Ville facturera directement au département). La faculté de payer en chèque et en espèces ne sera possible qu'à la fin du confinement.

Depuis le 7 avril, **une permanence téléphonique** est ré-ouverte les mardis et jeudis de 9h à 12h pour accompagner les familles et répondre aux besoins de tou-tes celles et ceux qui sont éloigné-es des usages numériques.

## **Relations usagers**

Dans l'Unité démarches administratives et citoyennes - CNI passeport : le guichet est uniquement ouvert **pour les urgences et sur rendez-vous**. Les urgences sont devenues de moins en moins nombreuses au fil du temps. Les agent-es de cette équipe sont progressivement mobilisé-es **en renfort ponctuellement** au sein de la direction.

Les sollicitations des personnes pour des démarches administratives, des enquêtes, des réclamations diverses notamment liées aux élections sont traitées en télétravail. **L'équipe élection reste en attente** de consignes nationales plus précises concernant l'organisation des élections.

## **Cimetières**

Les cimetières Saint Roch et Grand Sablon sont fermés au public depuis le début du confinement.

Pour autant l'activité continue pour l'accueil avec :

- des convois funéraires (enterrement-columbarium) : 6 jours sur 7.
- des entreprises qui doivent intervenir pour ces services
- des entreprises qui effectuent les opérations pour les reprises administratives (démontage de pierre tombale sur concessions échues et reprises par la collectivité) et exhumations administratives. Ces deux opérations permettent de libérer des emplacements dans ces deux cimetières pour faire face à l'activité annuelle.

**Les cinq gardiens** qui effectuent aujourd'hui ce travail en effectif réduit ont également en charge la réalisation de constats pour les interventions de chacune des entreprises (avant et après leur passage), le lien avec les affaires funéraires pour la préparation des inhumations (vérification systématique des informations).

### **État civil et affaires funéraires**

Les agent-es se sont organisé-es pour à la fois assurer l'accueil du public sur les missions essentielles de l'état civil (naissance-reconnaissance et décès) et gérer les flux pour éviter un engorgement des demandes au niveau de la plateforme d'échange des actes d'état civil Comedec. Les mariages et les pacs sont reportés.

---

## ●●● Jeunesse – Ville

La Ville de Grenoble maintient le lien avec les jeunes les plus fragilisés, en particulier à la Villeneuve et au Village Olympique. Les correspondant-es jeunesse contactent près **de 100 jeunes** plusieurs fois par semaine, par SMS et téléphone, et les jeunes répondent et gardent le lien.

Ces mêmes correspondant-es **ont apporté un appui** à des lycéen-nes en Terminale pour relire leurs parcours motivés, à l'approche de la fermeture de la plateforme d'orientation 'Parcours Sup'. Elles-ils sont également sollicité-es sur d'autres sujets, tels que l'orientation, l'alternance ou des demandes d'accompagnement sur des projets individuels.

Pour les jeunes qui bénéficient **d'un accompagnement renforcé** dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, un suivi est maintenu par téléphone. Les jeunes sont rappelés chaque semaine, ce qui permet de les soutenir dans cette période.

Enfin, l'Instagram du service Jeunesse est alimenté quotidiennement d'idées pour s'occuper, se remobiliser, garder le moral. Il est suivi par 267 abonné-es, dont une trentaine de professionnel-les

---

## ●●● Plan de mobilité

Compte tenu de la situation tarifaire et du confinement, les abonné-es n'ont pu bénéficier pleinement de leur abonnement. Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) propose plusieurs mesures tarifaires.

### **Réseau TAG**

Pour rappel, le réseau TAG **est gratuit pendant la période de confinement**. L'usage des tramways et bus est cependant à réserver aux trajets strictement nécessaires (se rendre à son travail, faire des courses alimentaires, se rendre à des soins...).

- Abonnements **annuels** +25 ans (dont abonnement M'Pro) : tou-tes les abonné-es avec un Pass annuel en cours de validité au mois de mars 2020 bénéficieront d'une **prolongation** d'abonnement de 60 jours lors du renouvellement de leur abonnement.
- Abonnements **mensuels** +25 ans : les abonné-es qui ont validé leur titre 30 jours glissants au mois de mars 2020 avec une date d'expiration de leur abonnement mensuel supérieure au 18 mars 2020 bénéficieront d'une **prolongation** de 30 jours lors du renouvellement de leur abonnement.



**Abonnement TER SNCF**

Pour les abonné-es illico annuel, les abonnements sont suspendus pour le mois d'avril.

Aucun prélèvement ne sera effectué. Pour plus d'informations :

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/horaires/situation-perturbee/mesures-commerciales-coronavirus>

**Abonnement Métrovélo**

Tous les abonnements en cours de validité au 1<sup>er</sup> jour du confinement, soit le 17 mars 2020, seront automatiquement prolongés d'une durée égale à celle du confinement. Cette mesure concerne les contrats de location vélos d'une durée nominale d'un trimestre à un an ainsi que tous les abonnements aux équipements de stationnement (parcs à vélos, box, mini-box).

Un mèl d'information sera adressé aux client-es concerné-es afin de leur présenter les modalités concrètes de mise en œuvre. Tous les détails seront à retrouver sur [www.metrovelo.fr](http://www.metrovelo.fr) à compter de la fin de la période de confinement.